



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Approbation de l'avenant 2 au marché "Travaux de VRD du Fort de Champigny - Phase II" attribué à la Société Jean Lefebvre IDF

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23 et L. 1414-4,

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article L. 2194-1,

VU la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

VU la notification du marché en date du 26 août 2021 portant sur Travaux de VRD sur le Fort de Champigny - phase II à la SOCIETE **Jean Lefebvre IDF**, mandataire solidaire du groupement conjoint sise à 20, rue Edith Cavell 94400 Vitry-sur-Seine en groupement avec Cegelec Paris (CITEOS),

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'intégrer les conséquences financières liées à la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 33 402, 00€ HT,

DECIDE

ARTICLE 1 : Approuve l'avenant n°2 au marché « Travaux de VRD du Fort de Champigny – Phase II » portant le montant forfaitaire du marché à 747 078, 80€ HT, soit une augmentation de 9,15 % par rapport au montant du marché.

ARTICLE 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice considéré.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 17 avril 2023

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 13 avril 2023.

Le Maire,

Jean-Pierre BARNAUD




Jean-Pierre BARNAUD

Maire



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Chennevières-sur-Marne
14, avenue du Maréchal Leclerc
94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

B - Identification du titulaire du marché public

Jean Lefebvre IDF, mandataire solidaire du groupement conjoint
20, rue Edith Cavell
94400 Vitry-sur-Seine
Siret 315 474 536 00051

En groupement avec Cegelec Paris (CITEOS)

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Travaux de VRD sur le Fort de Champigny - phase II

■ **Date de la notification du marché public :** 26/08/2021

■ **Durée d'exécution du marché public:** A compter de la notification de l'OS de démarrage des travaux jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement des travaux

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 684 476.80€
- Montant TTC : 821 372.16€

■ **Montant du marché public suite à l'avenant n°1 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 713 676.80€
- Montant TTC : 856 412.16€

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

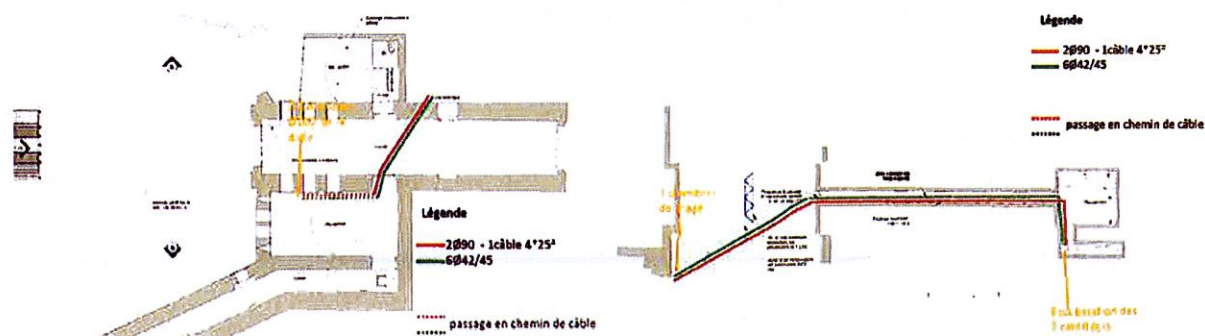
■ Modifications introduites par le présent avenant :

La nouvelle définition du futur poste de garde situé à l'entrée du Fort de Champigny nécessite une adduction en réseaux CFO/CFA qui n'étaient pas prévus au marché de base.

Les travaux complémentaires consistent en l'amenée au futur poste de garde, à partir du TGBT, des génies-civil et réseaux suivants :

- Passage de 2Ø90 dont un fourreau câblé en 4*25²
- Passage de 6Ø42/45
- Mise en place de chambres de tirage

A noter qu'une petite partie du linéaire de ces réseaux sera passé en « passage de câble » inox à travers le Fort. Le cheminement principal sera enterré afin de ne pas engager le gabarit déjà étroit des couloirs du Fort.



Des travaux complémentaires de VRD se sont également révélés nécessaires afin d'assurer un usage de certaines pièces du Fort, il s'agit notamment :

- L'adduction électrique de la Poudrière
- L'adduction électrique de la Caponnière du Saillant
- Le raccordement en eau potable et assainissement de la traverse « Abri 4 » située à l'arrière du Fort

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

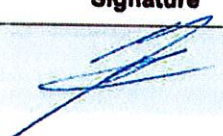
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 33 402.00€
- Montant TTC : 40 082.40€
- % d'écart introduit par l'avenant n°2 par rapport au marché initial : 9,15%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 747 078,80€
- Montant TTC : 896 494,56€

E - Signature du titulaire du marché public


Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DURAND Jérôme Chef de bureau	Vitry-sur-Seine 11/04/2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :  / n, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Le 11/04/2023 à 10h

JEAN LEFEBVRE ILE DE FRANCE
20, Rue Edith Cavell
94400 VITRY/SEINE
Tél. 01.46.80.72.17 - Fax 01.46.81.63.49
SAS au capital de 3.840.000 €
RCS EVRY 318 474 838